

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, PLUTÔT QUE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Entretien avec

[Dominique Bourg](#)

Victoires éditions | « [Vraiment durable](#) »

2012/1 n° 1 | pages 77 à 96

ISSN 2260-2895

ISBN 9782351131299

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2012-1-page-77.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Victoires éditions.

© Victoires éditions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Transition écologique, plutôt que développement durable

Entretien avec

Dominique Bourg Professeur à l'Institut de politiques territoriales et d'environnement
humain, Université de Lausanne

Résumé

« *Exit le développement durable* », voilà ce qu'affirme Dominique Bourg considérant que ce concept continue à alimenter le désir de croissance sans prendre en compte les défis globaux qui se posent à nous et aux générations futures. Le philosophe nous livre ici l'une de ses critiques les plus radicales du développement durable qui, selon lui, a été vidé du véritable contenu de la durabilité que l'on dénomme « forte ». À partir de la transition écologique, qui seule peut fonder une modernité qui doit se construire sur l'acceptation de la finitude, l'auteur nous appelle à ouvrir cinq nouveaux chantiers politiques qui ne pourront prospérer que dans la renonciation à la démesure et dans la pratique de l'autolimitation.

Abstract

???



Dominique Bourg

Professeur à l'Institut de politiques territoriales et d'environnement humain, Université de Lausanne

Le développement durable n'est pas un concept opératoire pour faire face aux défis globaux auxquels doivent répondre les sept milliards d'êtres humains mais, au contraire, déplore Dominique Bourg, une déclinaison du conformisme, une manière de nous cacher, encore une fois, que nous sommes devant une « *cascade de finitudes* ». Il faut, selon lui, mettre la durabilité – et non le développement dit « durable » – au cœur de la transition écologique.

Bettina Laville : À l'occasion de ce premier numéro dont le dossier – et le sous-titre de la revue d'ailleurs – s'intitule « Penser le développement durable », je me dis que c'est un peu « risqué », voire provocant, de lancer le débat avec un philosophe qui déclarait en 2010: « *Arrêtons la farce du développement durable* »¹.

Dominique Bourg : Je persiste et je signe. La notion de développement durable me paraît vide et j'en veux pour preuve la tension quasi immédiate qui est apparue entre durabilité forte et durabilité faible.

La durabilité faible, telle qu'elle est définie par Robert Solow², c'est l'idée que la destruction du capital naturel – qui découle immanquablement de nos activités économiques – peut être compensée par la création de capital reproductible et donc de technologies diverses. Ce n'est ni plus ni moins que la conception propre de ce que l'on appelle l'économie *mainstream*. L'un des sens du développement durable, c'est donc l'absence de développement durable, le retour au statu quo *ante*!

La durabilité forte, c'est l'idée contraire : à savoir celle selon laquelle une grande part du capital naturel n'est pas technologiquement substituable et donc remplaçable par des technologies. Le développement durable signifie donc une chose et son contraire...

Plus historiquement, le développement durable m'apparaît comme une notion « cache-sexe », en ce sens qu'elle est venue occulter les réflexions critiques antérieures sur l'idée de croissance. Il n'est plus question avec le développement durable d'entropie, de limites à la croissance, d'aliénation imputable aux modes de vie industriels, etc., mais de conciliation entre la croissance indéfinie du PIB (le sens économique du développement) et la protection de l'environnement.

¹ Dominique Bourg, « *Arrêtons la farce du développement durable !* », 14 juin 2010, entretien accessible sur www.acteurspublics.com.

² Robert Merton Solow, économiste américain, prix Nobel d'économie en 1987.

B.L. : Si je vous entends bien, le développement durable se serait « substitué » à la réflexion critique sur la croissance en intégrant vaguement les préoccupations écologiques.

D.B. : Oui. Il faut cependant reconnaître l'intérêt des deux principaux objectifs affichés par le rapport Brundtland³ : une répartition plus équilibrée de la richesse sur Terre – le rapport faisait déjà à l'époque le constat de très grandes inégalités et la nécessité de les réduire – et la réduction des problèmes d'environnement *globaux*. Or, depuis vingt-cinq ans, depuis la publication dudit rapport, les déséquilibres n'ont cessé de s'accroître, et même spectaculairement ! Comment s'en étonner compte tenu des erreurs inhérentes au concept même de développement durable.

La première de ces erreurs est d'avoir postulé une harmonie possible entre les trois fameux piliers : les dimensions économique, écologique et sociale du développement. C'était faire peu de cas de l'impérialisme essentiel à la raison économique, de son penchant irrésistible à phagocytter toute autre dimension. Il aurait au contraire fallu doter les deux autres dimensions de contreponds extrêmement puissants.

La seconde erreur réside dans la stratégie même du développement durable : à savoir la prétention à découpler la croissance du PIB de la consommation sous-jacente de ressources, à produire toujours plus en consommant moins d'énergie et de matière. Il n'en a évidemment rien été : si du début des années 1970 à 2008 nous consommons 30 % d'énergie en moins par point de PIB à l'échelle mondiale, nous avons cependant émis 80 % de CO₂ de plus durant la même période. Le taux d'augmentation annuel de la consommation d'énergie, comme celui de la production mondiale d'acier, avoisinait les 3,5 % avant la crise de 2008.

Je le disais, le concept de développement durable a fait émerger la question des problèmes d'environnement globaux, dimension qui, ne l'oublions pas, n'intéressait guère l'écologie politique des années 1970-1980. Pour avoir été l'ami d'André Gorz, je peux affirmer que le changement climatique ne faisait pas partie de ses préoccupations premières. L'écologie politique à la façon d'André Gorz ou de Serge Moscovici était une critique sociale du productivisme, au demeurant pertinente et innovante, inspirée de l'héritage marxien. C'était une critique en termes d'aliénation, purement sociocentrée. La nature n'y avait guère de place.

En revanche, un des apports fondamentaux de la notion de durabilité aura justement été que l'on ne peut absolument plus séparer l'action

³ « Notre avenir à tous », rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (ONU, 1987), dit « rapport Brundtland », du nom de la présidente de la Commission, Madame Gro Harlem Brundtland.

« ??? ??? ???
 ??? ??? »

« ??? »

politique des interactions avec la nature, fût-elle une techno-nature fortement anthropisée. On ne peut plus faire de la politique comme on la faisait autrefois et on peut d'ailleurs constater que beaucoup de choses ont été faites autour de la durabilité forte, notamment en termes d'éthique.

B.L. : En termes de générations futures notamment...

D.B. : La question des générations futures est très directement liée à cette prise de conscience des problèmes globaux d'environnement, au fait que l'on est effectivement en train d'obérer nos conditions d'existence dans un avenir proche, et plus encore celles des générations futures.

Tant que l'on avait affaire à des problèmes locaux, de pollution, de nuisances, nous étions capables d'y répondre en produisant mieux, donc en apportant une réponse technologique. Mais si la technologie peut être un élément de réponse localement, elle ne permet pas de faire face aux défis globaux. Nous ne sommes plus seulement confrontés à des questions de pollution. Ni l'azote ni le CO₂ ne constituent en soi des polluants. Nos difficultés procèdent de l'explosion des flux de matière et d'énergie. Ici, la réponse technologique est inadaptée. Il ne s'agit plus seulement de produire *mieux*, mais de produire et de consommer *moins*.

B.L. : La technique peut quand même corriger les excès de la consommation d'énergie.

D.B. : Je ne le pense pas, tout du moins globalement. Il ne suffit pas de mettre sur le marché des objets consommant moins de ressources, pour autant qu'ils peuvent se vendre plus ou qu'on peut les utiliser plus. Je le répète, la stratégie du découplage a échoué. C'est pour cela que je parle d'un « cache-sexe » et que j'ai envie de me débarrasser de cette notion de développement durable.

Par quoi la remplacer ? C'est une notion polymorphe qui a suscité des réflexions très différentes. Nous avons d'un côté un constat et des objectifs initiaux qui n'ont rien perdu de leur pertinence, de l'autre une réponse en termes de découplage qui, j'insiste, ne fonctionne pas et ne fonctionnera jamais.

« Jeter » le développement durable, c'est permettre de récupérer la durabilité. C'est cette notion qui importe, avec ses deux facettes, sociale et écologique, totalement intriquées, qu'on ne peut absolument pas séparer. C'est LA notion qu'il faut creuser et qui en appelle d'autres. Pour atteindre cet objectif de durabilité, il convient de se détourner du développement durable et de se tourner vers la « prospérité sans croissance », telle que l'évoque en particulier Tim Jackson⁴.

⁴ Tim Jackson, *Prospérité sans croissance – La transition vers une économie durable*, éditions De Boeck, collection « Planète en jeu », avril 2010.

B.L. : Vous vous rangez donc parmi ceux qui prônent la sobriété plutôt que la décroissance ?

D.B. : « Décroissance » est un mot qui est perçu comme négatif. Il faut dans tous les cas réduire de façon progressive – mais *in fine* drastique – nos flux de matière et nos flux d'énergie. Sans quoi nous allons au « casse-pipe » général, cela ne fait aucun doute pour moi. C'est d'ailleurs la question soulevée par Tim Jackson : Comment vivre mieux avec moins et donc, comment sortir de la croissance ? Comment penser une société qui soit viable économiquement sans croissance ? Nous sommes malheureusement dans une « bonne » conjoncture pour se poser ces questions. Le problème n'est plus le développement durable, mais la transition écologique.

À cette fin, il y a au moins quatre chantiers qu'il faut ouvrir et qui sont complètement connexes :

- Le premier est le chantier économique : il n'est absolument plus tenable, et à relatif court terme, que des sociétés fonctionnent avec des flux de matière et d'énergie croissants. Ce premier chantier consiste donc à concevoir une économie et un tissu social qui fonctionnent sans croissance du PIB. Cela ne veut pas dire que le PIB n'a plus aucun intérêt, mais qu'il ne peut plus être l'Orient de toute politique publique. Sur ce sujet-là, Tim Jackson trace excellemment le diagnostic, mais on ne sort pas de la lecture de son livre avec un plan de société. Il dit d'ailleurs lui-même qu'il n'en a pas. Donc, premier chantier, comment construire une société avec des flux de matière et des flux d'énergie qui, dans un premier temps, passeront peut-être d'abord par un moment de croissance (ne serait-ce que pour la réhabilitation du bâti), mais qui *in fine* vont finir par décroître, et comment concevoir sur ces bases une autre économie ?
- Deuxième chantier, qui intéresse directement mon champ de recherche, celui de la démocratie écologique, c'est-à-dire quelles sont les institutions que l'on peut mettre en regard de ce type d'économie ?
- Troisième chantier, celui de la gouvernance internationale.
- Quatrième chantier, également très important, celui qui concerne les modes de vie, les valeurs, voire la spiritualité. Dans son livre, Tim Jackson ouvre ce chantier des valeurs, des comportements, des modes de vie en rappelant les travaux d'économistes qui montrent qu'à compter de quinze mille dollars par an et par personne, on n'a plus une stricte correspondance entre la courbe qui retrace le sentiment de bien-être et celle qui figure l'accumulation de richesses matérielles. Il y a aussi le récent rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement⁵ qui fait une typologie des modes de consommation et des comportements émergents.

« ??? ??? ???
 ??? ??? »

⁵ United Nations Environment Programme, *Visions for change – Recommendations for effective policies on sustainable lifestyles*, UNEP Division of Technology, Industry & Economics, Paris, 2011.

« ??? »

On pourrait ajouter un cinquième chantier relatif au statut et à la gouvernance des entreprises.

Pour moi, la notion de durabilité est une notion qui recoupe ces quatre, voire cinq chantiers. Toute la difficulté réside dans le fait qu'il faut pouvoir considérer les cinq à la fois alors que, dans le même temps, la situation continue très fortement à se dégrader.

B.L. : C'est d'abord une interrogation « nordiste »...

D.B. : Quand on parle de décroissance, ce ne sont évidemment pas les pays pauvres du Sud qui sont concernés, mais bien effectivement les pays riches. Pour les pays du Sud, l'objectif doit être de mettre en place un modèle qui ne soit justement pas celui des pays riches du Nord. Mais, précisément, on ne saurait à l'échelle globale envisager une amélioration de la condition matérielle des plus pauvres sans prélèvements matériels décroissants des plus riches. Nous allons devoir revenir à une répartition de la richesse sur Terre plus équilibrée, conformément à l'un des deux objectifs du développement durable, et conformément à ce qui prévalait avant l'explosion, en premier lieu énergétique, de l'Occident.

B.L. : Vous avez évoqué le nécessaire chantier autour de la gouvernance internationale. Pouvez-vous revenir quelques instants sur ce chantier ?

D.B. : Il y a deux aspects essentiels sur le plan environnemental aujourd'hui :

- D'une part, les questions liées aux dérèglements de la biosphère : changement climatique, érosion de la biodiversité – qui n'est pas tant la réduction du nombre d'espèces que l'appauvrissement génétique au sein de chacune d'entre elles qui obère l'aptitude du vivant à s'adapter –, cycle de l'azote, acidification des océans, etc. On pourrait en particulier citer l'étude de Johan Rockström qui identifiait neuf grands types d'enjeux⁶.
- D'autre part, les questions liées aux ressources, qu'il s'agisse des énergies fossiles, des minéraux, de l'eau douce, des ressources biotiques et des grands services écologiques.

Nous sommes donc pris en tenaille entre, d'un côté, des ressources qui sont absolument nécessaires à nos économies et qui se raréfient et, de l'autre, des bouleversements planétaires considérables qui vont entraîner d'importants mouvements de population durant ce XXI^e siècle commençant. Un exemple : d'un côté, il faut beaucoup d'énergie pour extraire et traiter les minéraux, et d'autant plus s'il faut exploiter des gisements de faible teneur et profonds ; de l'autre, les énergies renouvelables exigent des métaux semi-précieux déjà

⁶ Johan Rockström et alii, « Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity », Stockholm Resilience Alliance, publié in *Ecology and Society*, 2009.

« sous tension » et 1 kWh éolien ou solaire mobilise dix fois plus de métaux qu'1 kWh thermique.

Il va donc falloir gérer de façon internationalement concertée tant l'état des ressources que celui de la biosphère si l'on veut éviter une multiplication des conflits armés. Le rapport de prospective énergétique qu'avait rendu public Shell en octobre 2008⁷ est de ce point de vue très intéressant. Deux scénarios y étaient décrits : un scénario dit « *Scramble* » (littéralement « bousculade »), c'est-à-dire une ruée vers la ressource (le pétrole) avec un danger de guerre extrêmement important, et un scénario « *Blueprints* » (« Plans directeurs »), celui que j'appelle de mes vœux, autour d'une concertation entre nations, chacune s'efforçant de réduire également sa consommation interne. L'enjeu de la concertation internationale est là : on vit sur une biosphère qui va devenir plus hostile aux activités humaines et qui va se rétrécir en ce sens que les zones habitables, du fait de la montée des mers et des autres aspects liés au changement climatique (régime des pluies, chaleur, événements extrêmes), vont se réduire. Donc soit on entre dans une logique de concertation accrue, de gouvernance internationale resserrée, soit les dangers de guerre augmentent.

B.L. : Mais qui doit gérer ces questions au niveau international compte tenu que tout le monde refuse que ce soit le Conseil de sécurité, alors qu'il me semble que c'est pourtant lui qui serait le mieux à même d'assurer cette mission, dont l'enjeu est rien moins que la sécurité de la planète au XXI^e siècle ?

D.B. : Ce me semble effectivement la bonne instance, mais c'est un chantier énorme, fondamental, que je n'ai pas investi, cependant que j'insiste sur la nécessité de cet aspect international qui doit être croisé avec les quatre autres chantiers évoqués.

La durabilité s'appuie sur une philosophie de la finitude qui en tire, de son côté, inspiration, au contraire du développement « durable ». Ce dernier reste en effet un avatar de la modernité. Or, cette dernière a été marquée au sceau d'une passion, la transgression tous azimuts. L'idée de transgression semble consubstantielle à celle d'une accumulation sans limites de richesses matérielles, de maximisation des intérêts individuels. La modernité a en effet voué une allergie constante à l'idée de limites, et ce dans bien des domaines, qu'il s'agisse des technologies, de l'esthétique, du sport, voire de l'éthique, etc., avec bien sûr, au premier chef, le postulat d'une croissance économique infinie.

Or, aujourd'hui, nous sommes confrontés à une cascade de finitudes et, en premier lieu, celles afférentes à la biosphère, avec les deux sous-aspects dont je parlais tout à l'heure, les ressources d'un côté,

« ??? ??? ???
??? ??? »

⁷ Scénarios énergétiques Shell à l'horizon 2050.

« ??? »

les régulations générales de l'autre. À cela s'ajoutent d'autres limites, par exemple celles qui sont les nôtres quant à notre capacité à appréhender la complexité liée à l'allongement régulier de l'espérance moyenne de vie – qui serait désormais en recul selon une récente étude américaine⁸. Nous sommes aujourd'hui aux antipodes du rêve moderne d'un individu sans limites, à la liberté sourcilleuse, allergique à toute espèce de contrainte collective, telle qu'on la trouve sous sa forme la plus achevée dans le courant de pensée libertarien américain prôné par Robert Nozick, ou encore dans une idéologie comme le transhumanisme avec son rêve d'immortalité.

La philosophie de la durabilité est au contraire une philosophie de la finitude, laquelle est inséparable d'une réflexion sur les limites des technologies. Mais, attention, il n'y a là aucune technophobie. J'ai écrit, il y a quinze ans, un livre où je soutenais qu'il n'y avait pas lieu d'opposer humanité et technologie et qu'il ne saurait y avoir d'humanité sans techniques⁹. Nous ne vivons évidemment pas à technologies constantes dans les prochaines décennies, mais nous ne devons pas pour autant tout en attendre, à commencer par des miracles.

Par ailleurs, il y a une appréciation proprement moderne et occidentale de la technique. Pour les Grecs, les techniques constituaient des arts utiles à la vie, elles visaient à aménager les conditions d'existence des hommes. Avec les Modernes, la fonction assignée aux techniques change radicalement : il n'est plus question d'aménagement, mais de transformation de la condition humaine ; il s'agit de nous rendre plus sages et heureux, et même immortels. Cette conception nouvelle apparaît avec Bacon et Descartes au XVII^e siècle. Nous sommes ici aux antipodes de la finitude. Il y a donc *a contrario* une philosophie de la finitude et de la durabilité à reconstruire. Elle peut s'inspirer d'Aristote mais ne se limite évidemment pas à Aristote... et doit se déployer dans un contexte radicalement nouveau.

B.L. : Aujourd'hui où l'on constate un athéisme qui progresse en Occident, comment imaginez-vous sur le plan philosophique faire adhérer l'homme à un projet humaniste de finitude, projet qui a longtemps été celui d'un infini, post-mortem certes, mais d'un infini, alors qu'il y a dans l'homme ce désir de prolongement ?

D.B. : Précisons le contexte en question, pour le moins paradoxal. Nous ne vivons plus dans le cosmos borné tel que l'envisageaient les Anciens, mais dans un univers infini, rivés toutefois à une biosphère résolument finie, au sein d'un processus évolutif ouvert, avec des

⁸ *Deaths: Preliminary Data for 2008*, étude réalisée par le Centre national des statistiques de santé américain (décembre 2010) qui montre que l'espérance de vie des Américains a légèrement diminué en 2008.

⁹ Dominique Bourg, *L'Homme artifice*, Gallimard, 1996.

moyens technologiques de destruction considérables et en revanche des technologies de remédiation inexistantes à l'échelle globale. Dans ces conditions, il est opportun de se tourner vers d'autres aspects de la modernité que ceux évoqués précédemment. Les Modernes ne se sont pas cantonnés à penser l'horizontalité, ils se sont également attachés à construire une forme de verticalité, sous les auspices de l'autotranscendance, selon l'expression de Jean-Pierre Dupuy, ou de l'autolimitation. En affirmant l'autonomie du social, en soustrayant à la tutelle divine l'organisation de la société, ils ont institué un régime d'autolimitation caractéristique du pouvoir démocratique. Le gouvernement démocratique ne se réduit pas à la seule règle majoritaire, faute de quoi il ne saurait se distinguer d'une quelconque tyrannie de la majorité sur les minorités. Il n'est en effet de démocratie que dans le cadre d'un État de droit, où tant les gouvernants que les gouvernés sont assujettis à la loi. Plus encore, il n'est de démocratie que pour autant que le souverain reconnaisse des principes transcendants, hérités du passé mais susceptibles d'enrichissements, à savoir les différentes générations des droits humains et, au premier chef, le droit à un environnement sain et équilibré, lequel conditionne la jouissance des autres droits humains. Une philosophie de la finitude se nourrit de cette veine moderne et cherche à la prolonger.

La modernité ne se réduit donc pas à un rêve d'infini, mais relève également d'une reconnaissance et d'une élaboration patientes et séculaires des limites aux pouvoirs du souverain, et plus encore aujourd'hui aux pouvoirs accrus de chacun de nous. Les fantasmes transhumanistes de toute-puissance technologique et d'immortalité prétendue nous contraignent à choisir rapidement entre ces deux formes de modernité, celle de l'hubris et de la démesure tous azimuts, ou celle de l'autolimitation et de l'élaboration patiente de décisions collectives. Nous sommes face à un choix relativement clair : soit nous persistons à nous abandonner aux automatismes aveugles du marché et d'un progrès darwinien, sans finalités, soit nous posons la question de la finalité sociale des moyens qui sont les nôtres, dans un contexte de finitude généralisée et de grandes disparités en termes de répartition des richesses. C'est d'ailleurs une réflexion que j'ai entamée et que je souhaite poursuivre autour de la construction d'une philosophie de la finitude, que j'ai commencée à esquisser, notamment avec Alain Papaux¹⁰.

B.L. : Vous avez fait des études de philosophie, mais aussi de théologie. Vous êtes également directeur de la collection

¹⁰ Alain Papaux est, notamment, l'auteur, en collaboration avec Alessandro Brenci, de *Biosphère et droits fondamentaux*, L.G.D.J. Schulthess, collection « Quid Juris », juin 2011, et en collaboration avec Dominique Bourg, de *Vers une société sobre et désirable*, PUF, mai 2010. Il est également directeur, avec Dominique Bourg, de la collection « Développement durable et innovation institutionnelle » (PUF, Paris).

« ??? ??? ???
 ??? ??? »

« ??? »

« Refondation écologique »¹¹. Que pensez-vous de l'attitude des religions par rapport à la protection de la nature et à toutes ces questions de durabilité ?

D.B. : Nous assistons à un changement de discours, aussi bien chez les protestants que chez les catholiques et dans le monde orthodoxe, avec une exaltation de la responsabilité humaine quant à la préservation de la « Création ». Chaque sensibilité mobilise ses propres traditions. Du côté catholique, c'était très fort chez Jean-Paul II, ça l'est également avec Benoît XVI. Il y a aussi, à l'international, le mouvement Pax Christi présidé par l'évêque de Troyes, Marc Stenger, même s'il me semble que les choses percolent difficilement jusqu'au catholique « de base ». C'est un renouveau spirituel et écologique intéressant, même s'il est encore difficile de se prononcer sur son impact environnemental.

Il y a ici, comme l'avait pressenti Jean-Paul II en organisant les rencontres interreligieuses d'Assises, l'opportunité d'une action commune de l'ensemble des courants religieux et spirituels du monde. Ce qui constitue le symbole fascinant d'une prise de conscience de notre humanité et de notre biosphère communes, dans le respect de nos différences.

B.L. : J'aimerais aborder la question des technologies vertes. Je pense que le choix de ce thème pour Rio +20 s'est fait uniquement parce que l'on n'est d'accord sur rien d'autre, même si on constate qu'il y a un mouvement très puissant sur ces technologies.

D.B. : On ne vit pas sur cette planète à 3, 7 ou 9 milliards d'individus avec les mêmes techniques. Le progrès technique est une donnée extrêmement importante, le problème est de ne pas en faire une fin en soi et de ne pas attendre qu'il réduise nos flux de matière et d'énergie pour au moins trois raisons.

- Le progrès technologique permet de produire des biens et des services déjà existants mais en consommant moins de ressources, tout en réduisant la consommation d'énergie attachée à leur usage. Certes, mais en conséquence le nombre d'utilisateurs et l'intensité d'usage peuvent croître. C'est ce que l'on appelle l'effet rebond, lequel constitue l'un des moteurs de la croissance: plus la consommation de ressources diminue à l'unité produite, et plus augmente le nombre de ces unités, et en fin de compte la consommation globale de matière et d'énergie.
- Le second moteur de la croissance consiste en l'aptitude dudit progrès à mettre sur le marché des biens et des services qui n'existaient pas, par exemple les objets relevant des technologies de communication. Il en découle des flux de matière et d'énergie additionnels.
- Troisième moteur de croissance, l'aptitude des technologies à remédier aux dégâts qu'elles suscitent. Toute dégradation, envi-

¹¹ Avec Philippe Roch, éditions Labor et Fides, Genève.

ronnementale ou sanitaire, est une opportunité pour développer des activités nouvelles. Il s'agit du fonctionnement autoréférentiel de nos économies, qui renvoie à ce qu'Ulrich Beck appelle la « modernité réflexive »¹².

Ces trois aptitudes du progrès technologique génèrent une croissance du PIB et donc une croissance de la consommation de ressources. La technologie ne saurait par elle-même nous amener à réduire en absolu nos flux de matière et nos flux d'énergie. En revanche, le progrès technologique associé à des régulations et des politiques publiques nouvelles pourrait déboucher sur une décroissance de notre consommation de ressources.

B.L. : Que faut-il penser, dans ce contexte, des nanotechnologies ?

D.B. : Il y a un écart immense entre ce qu'elles peuvent nous apporter et ce que la presse nous en dit. Le discours sur l'immortalité est par exemple ridicule. Le magazine américain *Time* titrait au printemps 2011 : « *Tous immortels en 2045* »¹³ ! Il y a un réel abîme entre le discours de la promesse technologique et la réalité. Le mot « sciences » recouvre d'ailleurs aujourd'hui des réalités tellement différentes qu'il conviendrait d'en diversifier les usages.

La production de savoirs scientifiques aujourd'hui peut déboucher sur des objets – qui ne présentent par définition aucune neutralité axiologique – ou sur des diagnostics. Or, on continue à faire comme s'il n'y avait qu'une seule et même attitude possible vis-à-vis de la science, alors que ce dont on a besoin, c'est d'une pluralité d'appréciations et de jugements en fonction de la diversité des productions technoscientifiques. C'est pour cela que je distingue « science éclairante » et « science agissante » parce que, effectivement, les sciences du climat n'ont pas les mêmes implications que la production d'OGM. Une diversification de nos attitudes et de nos outils par rapport aux productions scientifiques et techniques est absolument nécessaire.

B.L. : Vous avez écrit *Conférences de citoyens, mode d'emploi avec Daniel Boy*¹⁴. Que faut-il penser de ces conférences de consensus qui n'existent que peu ou plus, en France notamment ?

D.B. : Je pense que ce type de procédure n'a aucun sens, tant qu'on ne précise pas, juridiquement parlant, les liens entre concertation et prise de décision publique. Cela ne veut pas dire qu'elles doivent

« ??? ??? ???
 ??? ??? »

¹² Ulrich Beck, *La société du risque – Sur la voie d'une autre modernité*, Flammarion, collection « Champs Essais », avril 2008.

¹³ « 2045: The Year Man Becomes Immortal », *Time Magazine*, 10 février 2011.

¹⁴ Dominique Bourg, Daniel Boy, *Conférences de citoyens, mode d'emploi*, éditions Descartes & Cie - Charles Léopold Mayer, septembre 2005.

« ??? »

être abandonnées. Au contraire, ces conférences, et plus généralement le débat public, me semblent des conditions préparatoires à une bonne décision publique.

B.L. : Après votre livre sur la démocratie écologique¹⁵, vous avez récemment publié *Pour une 6^e République écologique*¹⁶. Quelle évolution entre ces deux ouvrages ?

D.B. : L'objet des deux ouvrages n'est pas le même. Le second vise, primo, à proposer une architecture constitutionnelle nouvelle, à faire une série cohérente de propositions institutionnelles praticables. Secundo, il permet de corriger certaines lectures de mauvaise foi qui dénonçaient dans la démocratie écologique une tentation autoritaire larvée. Ce livre montre au contraire que nos propositions quant au gouvernement du long terme exigent un enrichissement préalable des modalités traditionnelles de démocratie.

De façon plus détaillée, nous ne proposons plus, avec mes coauteurs, un Sénat du long terme, mais une troisième chambre s'ajoutant à l'Assemblée nationale et à l'actuel Sénat, dont les fonctions et la composition reprennent *grosso modo* les propositions du livre précédent.

Deux autres changements: nous plaillons pour un régime primoministériel avec un président de la République dévolu au long terme, toujours élu au suffrage universel, ne gouvernant plus à proprement parler mais avisé de toutes les informations et décisions gouvernementales, disposant comme la troisième chambre d'un droit de veto à l'égard des lois non encore promulguées et gardant le pouvoir de dissoudre les assemblées.

B.L. : Cette troisième chambre serait le Conseil économique, social et environnemental (Cese) ?

D.B. : Ce n'est pas exactement le Cese, puisque ses pouvoirs et sa composition sont fondamentalement différents: elle est pour moitié composée de personnalités qualifiées – mais au terme d'une procédure rigoureuse – et pour l'autre moitié de citoyens « ordinaires ». Cette troisième chambre prend appui sur une agence de moyens spécifique, le « Collège du futur »¹⁷. Nous avons supprimé la dénomination « Académie du futur » parce que l'Académie des sciences s'est ridiculisée avec l'affaire Allègre et la réunion d'octobre 2011 en donnant elle-même la parole à de non-spécialistes des sciences du climat.

¹⁵ Dominique Bourg, Kerry H. Whiteside, *Vers une démocratie écologique*, éditions du Seuil, collection « République des Idées », octobre 2010.

¹⁶ Dominique Bourg et Julien Bétaille, Loïc Blondiaux, Marie-Anne Cohendet, Jean-Michel Fourniau, Bastien François, Philippe Marzolf, Yves Sintomer, *Pour une 6^e République écologique*, éditions Odile Jacob, octobre 2011.

¹⁷ Le chapitre « Collège du futur » du livre *Pour une 6^e République écologique* (op. cit.) est publié à la suite de l'article de Dominique Bourg.

Une autre innovation notable concerne les principes que nous proposons de disposer au sommet des normes constitutionnelles. Il y a un principe de finitude, mais également un principe de financement public des investissements de long terme, appuyé sur un retour à la création monétaire. Ce n'est évidemment, ici, qu'un survol rapide de nos propositions.

B.L. : Revenons quelques instants sur le plan politique.

Que pensez-vous de « l'affaire » Nicolas Hulot de manière politico-philosophique ?

D.B. : C'est un gâchis. L'écologie politique a succombé, avec la désignation d'Eva Joly comme candidate, ancien juge d'instruction peu rompue aux questions environnementales, à sa tentation groupusculaire; un groupuscule où le souci premier est d'afficher vis-à-vis des autres sa pureté: je suis un « écologiste », je suis un « pur ». Cela veut dire que ces gens-là n'ont aucune envie de faire bouger la société dans son ensemble, et tout particulièrement en matière d'environnement; les intéressent avant tout la démarcation et l'affichage narcissique de leur pureté. Il est révélateur qu'Eva Joly parle de République « propre » et non « écologique ». Or, l'éthique et la lutte contre la corruption ne constituent que des conditions au changement politique, et non un projet politique. C'est dommage pour ceux des militants et quelques figures intéressantes du mouvement qui ne se reconnaissent pas dans cette orientation. Mais peut-être suis-je injuste, ou victime des médias qui renvoient plus l'image de la juge que de l'écologiste, car Eva Joly a aussi parlé de « République écologique et sociale ». Nicolas Hulot incarnait quant à lui, de façon moins ambiguë, l'environnement global – cela fait vingt-cinq ans qu'il apprend sur le sujet – et il a bien compris qu'on ne pouvait plus séparer environnement et justice sociale parce que le néolibéralisme – en donnant comme standard général de consommation pour tous, le standard le plus élevé possible – a conduit plus encore à la surconsommation tout en faisant exploser les inégalités. Il aurait pu porter un authentique projet politique plus large et plus audible.

C'est dommage pour ceux des militants et quelques figures intéressantes du mouvement qui ne se reconnaissent pas dans cette orientation. Nicolas Hulot incarnait quant à lui justement l'environnement global – cela fait vingt-cinq ans qu'il apprend sur le sujet – et il a bien compris qu'on ne pouvait plus séparer environnement et justice sociale parce que le néolibéralisme – en donnant comme standard général de consommation pour tous, le standard le plus élevé possible – a conduit plus encore à la surconsommation tout en faisant exploser les inégalités. Il aurait pu porter un authentique projet politique.

« ??? ??? ???
 ??? ??? »

« ??? »

On ne saurait en aucun cas entrer dans la prospérité sans croissance, à la manière de Tim Jackson, sans un resserrement important des écarts de revenus. On ne fera baisser la consommation générale des ressources dans les anciens pays industriels – « anciens » s’entendant ici par opposition aux pays émergents qui connaissent encore des centaines de millions de très pauvres – que si, précisément, la consommation matérielle de tous redescend, et en premier lieu celle des plus fortunés. Il faut revenir aux écarts que l’on connaissait dans les années 1960, avec une imposition extrêmement élevée sur les très hauts revenus. Quand on gagne cent millions par an et que l’on en donne 90 % au fisc, il reste encore dix millions pour vivre...

En ce sens-là, l’écologie est de gauche. Le resserrement de l’échelle des revenus, une plus grande solidarité entre les individus, la soustraction des biens communs à la cupidité d’un petit nombre sont d’authentiques valeurs de gauche.

B.L. : Comment expliquez-vous qu’il y ait aujourd’hui si peu d’intellectuels au sens classique du terme qui se consacrent, réfléchissent à ces sujets qui sont pourtant absolument essentiels pour la survie de la planète ? Comment expliquer que ce problème essentiel de survie ne soit pas au centre des préoccupations des intellectuels ?

D.B. : Les intellectuels français « standard », si l’on me permet cette expression, n’ont pas, dans leur grande majorité, de culture scientifique ; ils sont même plutôt ignares en la matière, alors que la donne environnementale première relève de la culture scientifique. Ils parlent sans même parfois se donner la peine de connaître les dossiers. C’est une posture intellectuelle très française que l’on ne rencontre pas à l’étranger. Si on veut parler d’écologie, il faut au préalable « absorber » tout le dossier scientifique. Le récent livre de Pascal Bruckner¹⁸ est à cet égard exemplaire !

Si l’on considère en revanche de très grands intellectuels comme par exemple Marcel Gauchet ou Pierre Rosanvallon, qui sont engagés dans une réflexion sur la démocratie depuis plusieurs décennies, l’écologie n’était pas à l’origine pour eux un enjeu fondamental, ce qui ne leur interdit pas d’aborder aujourd’hui ce sujet.

J’attends de la nouvelle génération de chercheurs et d’intellectuels qu’elle inscrive d’emblée au cœur de ses problématiques la question écologique et ses enjeux.

On l’aura donc compris, *exit* le développement durable ! Il reste

¹⁸ Pascal Bruckner, *Le Fanatisme de l’Apocalypse*, Grasset, octobre 2011.

à penser la durabilité dans le cadre des chantiers de la transition écologique. Cette dernière requiert un immense effort d'imagination sociale et de pensée, au premier chef philosophique.

L'auteur

Dominique Bourg est professeur à l'université de Lausanne (Institut de politiques territoriales et de l'environnement humain, Faculté des géosciences et de l'environnement) et membre du comité stratégique de la Fondation pour la nature et l'homme.

Il est ou a été membre de plusieurs commissions françaises, notamment la CFDD, la Commission Coppens chargée de préparer la Charte de l'environnement désormais adossée à la Constitution française, le Conseil national du développement durable.

Ses domaines de recherches sont la philosophie de l'environnement, l'évaluation des choix technologiques et des risques, le principe de précaution, le débat public et la démocratie écologique.

Il a publié de nombreux ouvrages parmi lesquels : *Parer aux risques de demain – Le Principe de précaution*, avec Jean-Louis Schlegel (Éditions du Seuil, 2001), *Le Développement durable demain ou jamais*, avec Gilles-Laurent Rayssac (Gallimard, 2006).

Pour une 6^e République écologique

Dominique Bourg a exposé tout au long de l'entretien qu'il nous a accordé la nécessité de concilier action politique et enjeux environnementaux. Dans son précédent livre¹, il avait proposé une « Académie du futur » qui exercerait une fonction « d'impartialité démocratique », composée de scientifiques, mais aussi de philosophes et d'intellectuels pour permettre un contrepoids à la spécialisation scientifique. Dans son nouvel ouvrage, tout en lui donnant les mêmes objectifs, il fait évoluer sa proposition en un « Collège du futur » qu'il dote de missions beaucoup plus précises, en particulier celle concernant la nécessaire information des responsables politiques. Nous le remercions ainsi que les éditions Odile Jacob d'avoir accepté que nous publions un extrait du chapitre 5, « Gouverner le long terme », de l'ouvrage *Pour une 6^e République écologique* qui décrit ce « Collège du futur », institution novatrice dans le nouvel édifice constitutionnel qu'il propose.

Le Collège du futur

Qu'il s'agisse des principes ou des objectifs constitutionnels évoqués plus haut, ils ne sauraient être interprétés, et a fortiori mis en œuvre, sans de solides connaissances scientifiques. Telle est d'ailleurs désormais l'une des caractéristiques contemporaines de l'action publique. C'est une des raisons supplémentaires pour lesquelles nous devons repenser le gouvernement moderne. Compte tenu de la puissance des interférences entre nos activités économiques et les mécanismes naturels, ces derniers intègrent l'aire de l'action publique. Non qu'on puisse décider politiquement de leur nature, mais parce que les conséquences de l'action publique dépendront de plus en plus de la nature et des effets desdits mécanismes quant à nos activités. Il est à cet égard inquiétant de constater le peu de culture environnementale, et plus largement scientifique, de nos parlementaires. Des enquêtes conduites en 2003 et 2009 par le sociologue Daniel Boy ne laissent guère de doute sur l'inculture en la matière. Le président de la République lui-même n'avait-il pas confondu, lors d'une interview, couche d'ozone et effet de serre anthropique ? Le problème n'est pas ici d'incriminer de quelque manquement nos élus. La multitude des dossiers qu'ils ont à gérer suffit à comprendre cet état de choses. Le problème n'en reste pas moins entier. Seule une insti-

tution ad hoc, dévolue à la veille scientifique, censée informer nos élus, peut permettre de remédier à cette situation.

Il est donc nécessaire d'introduire une science « éclairante » (et non « agissante ») dans l'espace public, en nous dotant d'un instrument impartial de veille et de diagnostic sur l'état de la biosphère, au service des responsables politiques et des citoyens, et donc de l'élaboration et de l'évaluation démocratique des politiques publiques. Pour ce faire, il est indispensable de créer une institution nouvelle, un Collège du futur, dédié aux enjeux scientifiques du long terme. Ce Collège aura une double mission : 1) exercer une veille sur l'état des connaissances (et leur évolution) relatives aux ressources (minérales, énergétiques, en matière d'eau douce et écosystémiques), à la biosphère et ses mécanismes régulateurs, et ce sur un plan international ; 2) en informer le gouvernement, les parlementaires (et tout spécialement les parlementaires de la troisième chambre dédiée au long terme), mais aussi les citoyens. Les neuf domaines dont nous avons parlé dans le premier chapitre, auxquels correspondent autant de seuils de dangerosité, auraient une place de choix au sein de ce monitoring planétaire officiel (le changement climatique ; le taux d'érosion de la biodiversité ; le cycle de l'azote ; la déplétion de la couche d'ozone ; l'acidification des océans ; la consommation mondiale d'eau

douce ; l'usage des sols ; la pollution chimique ; la pollution atmosphérique par les aérosols). Cet organisme devrait encore exercer une veille particulière quant aux échelles de temps.

Le Collège du futur informera également les autorités publiques, et là encore tout spécialement la troisième chambre, sur l'évolution des connaissances touchant le substrat biologique de la condition humaine, les possibilités d'action volontaire, par exemple en termes d'amélioration humaine (*human enhancement*), ou d'interférence involontaire. L'essor des connaissances et des savoir-faire en matière de biologie, de biotechnologies, de biologies de synthèse, d'anthropotechniques, le développement de la biologie de garage ou du phénomène des biohackers, etc. ont pour conséquence que le substrat biologique de la condition humaine, et plus généralement le vivant, devrait également tomber dans le domaine de l'action politique. Nous touchons ici un autre aspect du long terme et de ses enjeux, celui du devenir « volontaire » de l'espèce et du genre humains, d'autant plus sensible qu'aujourd'hui les gouvernants comme les parlementaires, sur ces sujets comme sur les précédents, ne disposent le plus souvent d'autre source d'information que la presse, laquelle peut se contenter de relayer un discours de la promesse scientifique et technologique, qui n'entretient en réalité qu'un rapport très distendu avec les possibles réellement ouverts par la connaissance.

Ce Collège doit être composé de chercheurs en position de détachement d'organismes de recherche pendant une période de trois ans, renouvelables une fois. À l'issue d'un éventuel double mandat, il leur serait loisible de ne pas revenir dans leur organisme d'origine, et d'intégrer un des corps d'inspection de l'État. Ils devraient être issus de toutes les disciplines scientifiques impliquées et sollicitées : physique, climatologie, biologie et écologie, géologie, chimie, etc. Il nous semble également opportun d'intégrer au sein de ce Collège des chercheurs provenant de la philosophie et des sciences humaines et sociales, afin qu'ils puissent aussi rendre compte de l'état des réflexions quant aux effets des phénomènes étudiés sur l'évolution

de la société, quant aux bifurcations possibles, etc. Un organisme scientifique ad hoc devrait pouvoir valider le bien-fondé des recrutements. Il est utile de préciser que ces chercheurs, une fois recrutés, perdraient en quelque sorte leur fonction de chercheurs, pour devenir des médiateurs au profit des parlementaires et des décideurs politiques. La nuance est d'importance. La polémique climatique qui a marqué ces dernières années, qui ne constitue en rien une controverse à proprement parler scientifique, a été marquée par le rôle de chercheurs venant d'autres disciplines, arguant de leur statut de scientifiques auprès du public, pour jeter le trouble au sein de ce même public quant au changement climatique. Il convient aussi d'éviter qu'un chercheur mette à profit ce type d'enceinte pour favoriser ses propres travaux. Le problème est bien plutôt ici de disposer de médiateurs compétents pour dresser un état des lieux permanent des connaissances. Autoriser ces médiateurs à rester plus de six ans équivaldrait à instaurer une routine, et surtout à disposer d'un corps finissant par entretenir un rapport éloigné à la recherche, à ses pratiques et à ses réseaux. L'information rassemblée et élaborée par le Collège sera à la disposition de toutes les autorités publiques, mais le Collège n'en constitue pas moins une agence de moyens importante pour la troisième chambre et, pour cette raison, lui est institutionnellement rattaché. L'Assemblée du long terme peut ainsi l'interpeller sur des sujets de son choix. Notons, pour finir, qu'une telle institution pourrait être généralisée à l'échelle européenne et présente également à l'échelon des institutions européennes.

1 Dominique Bourg & Kerry Whiteside, *Vers une démocratie écologique – Le citoyen, le savant et le politique*, Paris, La République des Idées-Le Seuil, 2010.

2 Dominique Bourg & Julien Bétaille, Loïc Blondiaux, Marie-Anne Cohendet, Jean-Michel Fourniau, Bastien François, Philippe Marzolf, Yves Sintomer, *Pour une 6e République écologique*, éditions Odile Jacob, octobre 2011.

3 *Vers une démocratie écologique*, op. cit., p. 85-87.

